

Diamants

Don Law-West

*L'auteur travaille à la Direction des ressources minérales des Affaires indiennes et du Nord Canada.
Téléphone : (819) 994-6422
Courriel : lawwestd@ainc.gc.ca*

SOMMAIRE

Voici certains des principaux événements qui se sont produits dans l'industrie canadienne et internationale des diamants en 2003 :

- Le projet d'exploitation de diamants Diavik a été réalisé au coût de 1,3 milliard de dollars (G\$), tout en respectant le budget et les échéanciers (vers la fin de 2002). La production commerciale de la mine Diavik a commencé au début de 2003 et l'ouverture officielle a eu lieu en juillet.
- BHP Billiton Diamonds Inc. a produit une quantité record de diamants, après avoir découvert une section à forte teneur dans la cheminée Koala.
- Le Canada est devenu le troisième producteur mondial de diamants bruts, après le Botswana et la Russie, et la valeur de sa production représente environ 15 % de celle qui a été enregistrée à l'échelle mondiale.
- En octobre 2003, on a approuvé le rapport d'évaluation environnementale de De Beers Canada Ltd. sur le projet d'exploitation de diamants Snap Lake. Ce dernier est rendu à l'étape des autorisations réglementaires et De Beers devrait se voir octroyer les permis de construction et de mise en valeur nécessaires. L'exploitation Snap Lake devrait être aménagée d'ici la fin de 2007.
- En 2003, la Diamond Trading Company (DTC), la filiale de De Beers chargée du commerce des diamants, a effectué des ventes records de diamants évaluées à 5,52 G\$, soit une hausse d'environ 7 % comparativement à l'année précédente.

- Le 1^{er} janvier 2003 marquait la mise en oeuvre à l'échelle internationale du régime de certification prévu par le Processus de Kimberley.

FAITS NOUVEAUX AU CANADA

Aménagement des mines

Mine de diamants Ekati^{MC}

En 2003 se concluait la quatrième année complète d'exploitation de la mine de diamants Ekati^{MC}. Cette dernière, qui a produit 5,57 millions de carats (Mct) de diamants, soit une quantité record, appartient à BHP Billiton (80 % des intérêts), ainsi qu'à Charles E. Fipke (10 % des intérêts) et à Stewart L. Blusson (10 % des intérêts).

La mine de diamants Ekati^{MC} se trouve près du Lac de Gras, à environ 300 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.). Son exploitant, BHP Billiton, respecte toujours son engagement à acheter d'abord des biens et des services à des entreprises du Nord canadien et à embaucher prioritairement des Autochtones et des habitants de cette région du pays. Cette mine compte quelque 550 employés, dont quelque 80 % sont des habitants du Nord canadien, y compris plus de 50 % d'Autochtones.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web au [ekati.bhpbilliton.com] (en anglais seulement).

Projet d'exploitation Diavik

Le projet d'exploitation de diamants Diavik a été lancé par une coentreprise non constituée en société qui appartient à Diavik Diamond Mines Inc. (60 % des intérêts) et à Aber Diamond Mines Ltd. (40 % des intérêts). Diavik Diamond Mines Inc. (DDMI), dont le siège social est situé à Yellowknife (T.N.-O.), est une filiale exclusive de Rio Tinto plc, qui est établie à Londres (Angleterre). Aber Diamond Mines Ltd., quant à elle, est une filiale exclusive de l'Aber Diamond Corporation (autrefois Ressources Aber Ltée), dont le siège social se trouve à Toronto (Ont.). Aber Diamond Mines Ltd. et DDMI

conservent le droit de mettre en marché indépendamment leurs parts respectives des diamants produits à la mine Diavik, dont DDMI est en outre le gérant de projet.

En 2003 se terminait la première année complète d'exploitation de la mine de diamants Diavik, qui se trouve à 300 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.). Avant la fin de l'année, quelque 26 Mt de stérile et 1,3 Mt de minerai kimberlitique avaient été extraites de cette exploitation, dont la production s'est élevée à 3,8 Mct de diamants en 2003.

L'exploitation Diavik, dont l'aménagement a coûté 1,3 G\$, compte environ 630 employés. Quelque 75 % d'entre eux sont des habitants du Nord canadien, ce qui dépasse largement l'engagement de la coentreprise (66 %), et 35 % des Autochtones, ce qui est toutefois inférieur au pourcentage visé (40 %). Cependant, après qu'on a accru le nombre initial d'employés, elle comptait plus de 180 salariés autochtones, nombre que la coentreprise s'était fixé à l'origine.

En 2004, la coentreprise prévoit expédier à la mine environ 40 000 t de matériels et de fournitures par une route praticable l'hiver.

Vous pouvez obtenir plus de détails sur Internet, en visitant les sites au [www.diavik.ca] et au [www.aber.ca] (en anglais seulement).

Projet Snap Lake

Le gisement diamantifère Snap Lake, propriété exclusive de De Beers Canada Ltd. (qui fait partie du De Beers Group), repose à environ 220 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.). Il est unique, car la kimberlite diamantifère qu'il contient se présente plutôt sous la forme d'un dyke que sous celle plus répandue d'une cheminée ressemblant à une carotte. Ce dyke est une structure tabulaire d'environ 2,5 m d'épaisseur qui s'incline faiblement à angle de 15°.

Selon les estimations, les ressources indiquées du gisement Snap Lake se chiffrent actuellement à 22,8 Mt de minerai. Ce dernier a été délimité sur une superficie d'environ 2,5 km sur 2,5 km.

De Beers Canada Ltd. a déposé des demandes de permis d'utilisation des terres et de l'eau en vue de construire une mine de diamants souterraine d'une capacité de 3000 t/j. En octobre 2003, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie a autorisé De Beers à amorcer le processus réglementaire. La société prévoit obtenir les permis qu'elle requiert au début de 2004 et entreprendre l'aménagement de la mine en 2005, travaux qui devraient coûter 490 millions de

dollars (M\$). La production à capacité nominale de la mine Snap Lake devrait s'élever à 3000 t/j et sa durée de vie, à un peu plus de 20 ans. Sa construction générera quelque 450 emplois à temps complet dans la région. Pour de plus amples renseignements, visionnez le site Web au [www.debeerscanada.com] (en anglais seulement).

Projet Jericho

En janvier 2000, la Tahera Diamond Corporation présentait à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) son énoncé final sur les répercussions environnementales du projet d'exploitation de diamants Jericho. Pendant l'année, la CNER a entrepris l'évaluation environnementale du projet par le biais d'audiences publiques et de présentations soumises par les parties intéressées. L'audience finale avait lieu à la fin de l'année, et la CNER a présenté son rapport d'évaluation environnementale au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au début de 2004, rapport dans lequel elle recommandait d'autoriser la société à entreprendre le processus réglementaire relatif au projet Jericho.

Le projet Jericho est situé à 420 km au nord de Yellowknife et à environ 170 km au nord de la mine Diavik, dans la région du Lac de Gras (T.N.-O.). D'après ses réserves actuelles de minerai, la mine pourrait être exploitée à ciel ouvert pendant environ huit ans et sous terre durant quatre ans. La société s'attend à y produire quelque 400 000 ct/a dès 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web au [www.tahera.com] (en anglais seulement).

Projet Victor

Le projet Victor, dont tous les intérêts appartiennent à De Beers Canada Ltd., se trouve dans les basses terres de la baie James, dans le Nord de l'Ontario, à quelque 90 km à l'ouest de la collectivité côtière d'Attawapiskat. À la fin de 2003 se terminait l'étude de faisabilité finale relative à ce projet, où l'on concluait que le gisement Victor est économiquement exploitable. De Beers prévoit décider d'aménager ou non une mine au milieu de 2004, après avoir obtenu les permis d'exploitation nécessaires et conclu une entente avec la Première nation Attawapiskat.

Plus tôt, en juin 2003, la société avait présenté une ébauche préliminaire d'évaluation environnementale afin d'amorcer des discussions avec les organismes fédéraux et provinciaux appropriés. En août 2003, elle apprenait que Ressources naturelles Canada (RNC) serait l'autorité responsable qui dirigerait l'évaluation environnementale du projet Victor. À la demande de RNC, la société a fourni aux autorités fédérales une description à jour du projet en novembre 2003.

En décembre 2003, RNCan présentait une ébauche de lignes directrices relatives aux évaluations environnementales où l'on indiquait leur portée. Le 26 février 2004, le gouvernement du Canada présentait les lignes directrices finales rattachées à l'évaluation environnementale du projet d'exploitation de diamants Victor. Le 8 mars 2004, De Beers soumettait aux fins d'une révision une étude complète sur cette évaluation dans l'espoir qu'elle soit approuvée pendant le deuxième semestre de 2004. La société collabore avec la province dans le but de déterminer les exigences de cette dernière en matière d'évaluation environnementale et d'attribution de permis, ce qu'elle fait simultanément avec le gouvernement fédéral.

Si la société est autorisée à entreprendre les travaux de construction de la mine, quelque 600 personnes seront employées pendant leur réalisation. Une fois la mine aménagée et exploitée à capacité nominale, environ 400 emplois permanents seront générés. La durée de vie de la mine à ciel ouvert Victor devrait s'élever à 12 ans et celle de l'exploitation dans son ensemble, à 17 ans. L'usine connexe pourra traiter 2,5 Mt/a de minerai, et les diamants qui en proviendront seront expédiés à l'extérieur à une installation centrale d'évaluation et de triage.

Le gisement Victor est l'une des 18 cheminées kimberlitiques, dont 16 diamantifères, qui ont été découvertes dans la propriété du même nom. Pour obtenir plus d'informations, consultez le site susmentionné de De Beers.

Faits nouveaux dans le domaine de l'exploration

Les diamants demeurent une des principales cibles des travaux d'exploration exécutés dans le Nord canadien et dans la plupart des provinces du Sud. Certains des projets rendus à une étape avancée de l'exploration sont décrits ci-après.

En Saskatchewan, le projet Fort-à-la-Corne cible les diamants à 50 km au nord-est de Prince Albert. Il comprenait un programme de carottage et de prélèvement de microdiamants de 3 M\$. Les résultats de ces travaux devraient être présentés pendant le deuxième trimestre de 2004 et permettre de déterminer si des forages de grand diamètre et des échantillonnages en vrac seront nécessaires. Le champ Fort-à-la-Corne renferme plus de 69 corps kimberlitiques diamantifères, ce qui en fait l'un des plus grands amas d'entités diamantifères au monde.

Ce projet, dont De Beers Canada Exploration Inc. est le gérant, a été lancé par une coentreprise qui appartient à Kensington Resources Ltd. (42,25 % des intérêts), à la Corporation Cameco (5,5 % des intérêts), à UEM Inc. (10 % des intérêts) et à De Beers Canada Exploration Inc. (42,25 % des intérêts). Cette dernière est une filiale exclusive de De Beers. Visitez les sites aux adresses

[www.debeerscanada.com] et [www.kensington-resources.com] (en anglais seulement), pour obtenir de plus amples renseignements.

Toujours en Saskatchewan, Shore Gold Inc. a lancé un programme d'échantillonnage en vrac qui est actuellement rendu à une étape bien avancée et qui vise à traiter 25 000 t de kimberlite pour en extraire au moins 3000 ct de diamants et déterminer leur valeur. Il comprend le fonçage d'un puits d'exploration de 14,5 m de diamètre jusqu'au niveau de 250 m. La kimberlite extraite sera traitée sur place dans une usine modulaire de séparation en milieu dense d'une capacité de 10 t/h. Le fonçage du puits d'exploration jusqu'au niveau de 250 m permettra l'extraction d'environ 5000 t de kimberlite et celui des galeries latérales qui s'y rattacheront à plus d'un niveau, celle de 20 000 t de kimberlite, ce qui correspond à un échantillon en vrac de 25 000 t dont le traitement aura lieu pendant le premier trimestre de 2004. Les concentrés de diamants issus de ce traitement seront expédiés à un laboratoire indépendant afin que l'on en extrait des diamants qui feront ensuite l'objet d'une évaluation indépendante.

Le puits et les galeries susmentionnés constitueront des voies d'accès et une infrastructure à partir desquelles des forages souterrains continus pourront être exécutés afin de faciliter de futures évaluations des réserves. Pour visionner plus de détails, consultez le site Web au [www.shoregold.com] (en anglais seulement).

En 2003, au Québec, l'Ashton Mining of Canada Inc. et SOQUEM INC. ont prélevé, en coentreprise, de petits échantillons en vrac dans cinq des corps Renard de la propriété Foxtrot. Leur analyse a confirmé que l'amas de corps Renard renferme des diamants grossiers. On a également découvert deux nouvelles kimberlites, appelées Renard 9 et Renard 10, dans cet amas, ainsi que le corps kimberlitique Lynx, dans la propriété Foxtrot, qui constitue la première découverte faite à l'extérieur de l'amas Renard. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet, visitez le site Web au [www.ashton.ca] (en anglais seulement).

Au début de 2003, la Twin Mining Corporation a présenté les résultats du prélèvement au hasard de 15 échantillons d'un poids allant de 24 kg à environ 100 kg dans un affleurement de kimberlite septentrional des monts Torngat, dans le Nord du Québec. Ceux-ci mettent en évidence le potentiel de diamants du réseau de dykes kimberlitiques diamantifères des monts Torngat, qui affleure sur une longueur directionnelle de 37 km et mesure jusqu'à 2,3 m de largeur. La société a cherché un partenaire de coentreprise en vue d'effectuer, pendant l'année, d'autres travaux dans sa propriété.

En 2003, un grand nombre de sociétés d'exploration ont entrepris des travaux d'exploration ciblant les diamants au Nunavut pour la première fois.

Le projet Aviat vise des terres totalisant 5,5 millions d'acres dans la presqu'île Melville et comprend un programme d'exploration de 5 M\$. Ce projet a été lancé en coentreprise par la Stornoway Diamond Corporation (70 % des intérêts), qui était autrefois Northern Empire Minerals Ltd., par BHP Billiton (20 % des intérêts) et par Hunter Exploration Group (10% des intérêts). Les kimberlites diamantifères AV-1 et AV-2 ont ainsi été découvertes, et celles-ci devraient faire l'objet de travaux supplémentaires l'an prochain. Pour plus de détails, consultez le site Web au [www.stornowaydiamonds.com] (en anglais seulement).

Plus au sud, la région de Churchill commence, elle aussi, à susciter beaucoup d'intérêt dans l'industrie du diamant. En effet, une coentreprise fondée par Shear Minerals Ltd. (51 % des intérêts), la Stornoway Diamond Corporation (35 % des intérêts) et BHP Billiton (14 % des intérêts) y a découvert un certain nombre de corps kimberlitiques diamantifères. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web au [www.shearminerals.com] (en anglais seulement).

Dans cette même région, BHP Billiton exécute des travaux dans la propriété du projet Area 8, dont cette société détient tous les intérêts. Au moyen de sa technique brevetée Falcon, elle a localisé plusieurs cibles prometteuses où elle prévoit forer en 2004.

Les Territoires du Nord-Ouest demeurent une importante cible de travaux d'exploration visant les diamants. Le projet Gahcho Kué a été lancé par une coentreprise qui appartient à De Beers Canada Exploration Inc. (51 % des intérêts), à Mountain Province Diamonds Inc. (44 % des intérêts) et à Camphor Ventures Inc. (4,9 % des intérêts), dans le bloc de claims AK, au sud du Lac de Gras, à 80 km au sud-est de l'exploitation Snap Lake et à environ 300 km au nord-est de Yellowknife (T.N.-O.). Jusqu'à maintenant, huit kimberlites diamantifères et plusieurs filons-couches et dykes ont été découverts dans la propriété Gahcho Kué. On croit actuellement que les trois plus gros corps kimberlitiques, soit les cheminées 5034, Hearne et Tuzo, pourraient être économiquement exploitables.

Des études conceptuelles menées en 2000 et en 2003 indiquent qu'il serait possible d'extraire 2 Mt/a de minerai de ces cheminées en exploitant quelque 20 Mt des 31 Mt de matériaux qui forment leurs ressources délimitées. Ces corps kimberlitiques font l'objet d'une étude technique complète de 18 mois qui a été entreprise en janvier 2004 et qui sera réalisée au coût de 25 M\$. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site susmentionné de De Beers.

Les sites Web ci-après (en anglais seulement) comprennent des liens menant aux sites Internet d'entreprises qui effectuent de l'exploration ciblant les diamants au Canada : [www.diamondplay.com] et [www.thediamondhunter.com].

Évaluateur de diamants du gouvernement du Canada

En vertu du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*, tous les diamants produits aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut doivent être examinés avant leur vente ou leur exportation par un évaluateur du gouvernement du Canada afin que celui-ci calcule les redevances dues à la Couronne.

Au milieu de 2003, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a signé, au nom du gouvernement du Canada, un contrat de trois ans avec Diamonds International Canada (DICAN) Ltd. Cette dernière, dont le siège social se trouve à Yellowknife (T.N.-O.), est une coentreprise canadienne qui a été constituée en personne morale par l'Aboriginal Diamonds Group Ltd. (51 % des intérêts) et WWW International Diamond Consultants Ltd. (49 % des intérêts). DICAN s'était vue décerner le premier contrat d'évaluation du gouvernement du Canada, contrat qui prenait fin en 2003 et dont le suivant pourrait aussi être prolongé de deux ans.

DICAN emploie une équipe de neuf experts en évaluation de diamants bruts et en analyse statistique de la production de diamants bruts. Conformément au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*, DICAN effectue l'évaluation des diamants issus des mines Ekati et Diavik pour le compte du gouvernement fédéral afin de calculer les redevances qui sont dues à ce dernier.

En outre, DICAN s'engage à offrir une formation en évaluation aux citoyens du Canada, mais prioritairement aux Autochtones du Nord. À ce jour, deux citoyens autochtones ont reçu cette formation, et ceux-ci participent actuellement aux activités d'évaluation de la société. De plus, un troisième candidat devrait commencer sa formation en 2004.

INDUSTRIE DU DIAMANT AU CANADA

Taille et polissage du diamant

À la fin de 2003, le Canada comptait environ dix installations de lapidairerie. Comparativement au secteur de la lapidairerie d'autres pays, celui du Canada est très petit. Cependant, un nombre croissant de lapidaires envisagent de s'établir au Canada depuis qu'on a commencé à y produire des diamants bruts.

Yellowknife compte actuellement quatre installations de lapidairerie. BHP Billiton Diamonds Inc. a conclu avec trois d'entre elles des contrats en vertu desquels elle s'est engagée à leur fournir jusqu'à 2500 ct de diamants à toutes les cinq semaines. De plus, ces installations de lapidairerie exigent que la société leur prépare des

assortiments particuliers de diamants dans ses bureaux de vente d'Anvers, en Belgique. BHP Billiton expédie ensuite ces assortiments à son installation de triage et d'évaluation de Yellowknife, à partir de laquelle ils sont vendus aux installations de lapidairerie.

Diavik Diamond Mines Inc., par le biais de sa société mère, Rio Tinto plc, respecte son engagement auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de vendre une partie des diamants bruts qu'elle produit aux installations de lapidairerie de ce territoire dans des assortiments qui leur sont spécialement destinés et expédiés depuis ses bureaux d'Anvers, en Belgique.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest applique depuis longtemps une politique selon laquelle il n'appuie que les projets d'exploitation de diamants des sociétés qui s'engagent à vendre une partie de leur production aux lapidaires du territoire.

La première installation de lapidairerie de Yellowknife a été ouverte, en juin 1999, par Sirius Diamonds Ltd. Elle compte environ 30 employés, dont la plupart sont des habitants du Nord canadien, et les diamants qui en sont issus sont mis en marché sous l'appellation « Polar Bear ».

La deuxième a été mise en service en mars 2000 par Deton'cho Diamonds Inc., dont la majeure partie des intérêts appartient à la Première nation des Dénés Yellowknives. Cette installation de lapidairerie se trouve à Ndilo, une collectivité de Dénés Yellowknives voisine de Yellowknife, et elle compte quelque 20 employés (la plupart sont des stagiaires autochtones). En 2002, les propriétaires de Deton'cho Diamonds Inc. ont dû la dissoudre, forçant ainsi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à assumer sa garantie d'emprunt de 2 M\$. Dans un arrangement à l'amiable, la société s'est engagée à rembourser sa dette dans un délai de dix ans et le gouvernement du territoire, à payer pendant les cinq premières années les intérêts sur cette dette.

En janvier 2003, Deton'cho Diamonds Inc. renaissait de ses cendres sous la raison sociale de Canada Dene Diamonds Ltd., grâce au soutien de la firme Schacter and Namdar.

En décembre 2000, Arslanian Cutting Works (NWT) Ltd. a débuté ses activités de production et, afin de les optimiser, celle-ci emploie des polisseurs d'expérience provenant de ses installations de lapidairerie d'Arménie. Cette société a également lancé un programme unique de formation individuelle qui est destiné aux habitants du Nord canadien. Dans le cadre de ce programme, chaque habitant du Nord canadien ayant terminé sa formation au Collège Aurora fera équipe avec un polisseur arménien chevronné qui verra à ce que cet apprenti devienne un polisseur expert.

La plus récente installation de lapidairerie de Yellowknife a été ouverte par Laurelton Diamonds Inc., qui est une filiale exclusive de la société new yorkaise Tiffany & Co. Cet atelier compte environ 15 employés et les diamants polis qui y sont produits sont mis en marché dans les points de vente au détail de Tiffany.

Au total, ces quatre installations de lapidairerie emploient quelque 100 personnes.

Le Canada compte également des installations de lapidairerie à Vancouver (C.-B.), à Toronto (Ont.), à Matane (Qc) et à Montréal (Qc).

Fabrication d'outils et de matériels diamantés

Parmi ces produits, mentionnons les forets à diamant, les dents de lames circulaires, les meules et les outils spécialisés. Au Canada, les principales usines de fabrication de produits diamantés sont celles de Fordia Ltée, à Saint-Laurent (Qc), de Diamond Productions Canada Ltd., à Montréal (Qc), de la société Les Abrasifs Diamantés North Star Ltée, à Montréal (Qc), de Diacan à Québec (Qc), de Diamond Systems Inc., à Dorval (Qc), de Dimatec Inc., à Winnipeg (Man.), de JKS Boyle, de Longyear, de JKS Lamage et de Pilot Diamond Tools, à North Bay (Ont.), de Diaset Products, à Delta (C.-B.), et de Hobic Bit Industry, à Richmond (C.-B.).

Fabrication de bijoux diamantés

Le Canada compte quelque 20 importantes installations de fabrication de bijoux diamantés, dont la plupart se trouvent dans la région de Toronto et quelques-unes, à Montréal, où l'on en exploite toutefois plusieurs petites.

Production de diamants synthétiques

Crystalline Manufacturing Ltd. de Calgary (Alb.) produit des films de diamants synthétiques au moyen de la technique de dépôt de vapeur de carbone.

Régime de certification prévu par le Processus de Kimberley

Le nom de ce processus découle de celui de la capitale sud-africaine du diamant, soit la ville de Kimberley, où des pays souhaitant empêcher le commerce sur les marchés légitimes des diamants de la guerre se sont rencontrés pour la première fois. Les diamants de la guerre sont ceux que des armées rebelles vendent pour se procurer des armes et s'attaquer aux gouvernements en fonction.

Une série de rencontres entre les représentants d'organismes non gouvernementaux, de l'industrie et des gouvernements des pays qui produisent des diamants et qui

en font le commerce ont eu lieu en 2001 et au début de 2002. Ces négociations visaient à produire un document de travail qui, lorsqu'il fut terminé, en 2002, constituait le régime de certification prévu par le Processus de Kimberley. Selon ce régime, tous les gouvernements adhérents se sont entendus pour dire que toutes les importations et les exportations de diamants bruts soient accompagnées d'un certificat et qu'elles ne soient effectuées qu'entre les pays participants. Pour adhérer au régime, les gouvernements doivent prendre des mesures législatives qui s'imposent pour en permettre adéquatement l'application. En mars 2002, lors d'une assemblée plénière tenue à Ottawa, les gouvernements participants ont convenu de mettre le régime en vigueur le 1^{er} janvier 2003. En janvier 2004, le Canada a assumé le rôle de président d'assemblée pour une durée d'un an, ce que la Russie fera en 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web au [www.kimberleyprocess.com] (en anglais seulement).

Il est important de mentionner que l'ensemble du Processus de Kimberley repose sur le consensus auquel sont parvenus quelque 35 pays ainsi que de nombreux représentants de la société civile et de l'industrie. Qu'une entente finale ait été conclue dans ce qui pourrait être considéré comme des délais relativement brefs témoigne des efforts consacrés par tous les intervenants. Outre le site Web ci-dessus, il en existe plusieurs autres qui renseignent sur le Processus de Kimberley, dont celui du Partenariat Afrique Canada, au [www.pacweb.org/f/], celui du World Diamond Council, au [www.worlddiamondcouncil.com], et celui de Global Witness, au [www.globalwitness.org/].

Pour que le Canada respecte ses obligations en tant que pays adhérent, il a dû prendre de nouvelles mesures législatives. Le 12 octobre 2002, on déposait au Parlement le projet de loi C-14, intitulé *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*. Le 19 décembre 2002, il recevait la sanction royale et, le 1^{er} janvier 2003, il était adopté. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse [mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/kimberleyprocess/note_f.asp].

Production mondiale de diamants bruts naturels

En 2003, la production mondiale de diamants bruts naturels se serait élevée à 144,5 Mct évalués à 9,47 G\$US ou à un prix moyen d'environ 65,54 \$US/ct.

Le Canada a franchi une étape importante, en 2003, lorsqu'il s'est placé au troisième rang mondial au chapitre de la valeur de production, après le Botswana et la Russie, et qu'il a devancé de peu l'Afrique du Sud.

Parmi les principaux pays producteurs, mentionnons le Botswana (30,4 Mct évalués à 2,5 G\$US), la Russie

(19,0 Mct évalués à 1,6 G\$US), le Canada (10,8 Mct évalués à 1,2 G\$US), l'Afrique du Sud (12,4 Mct évalués à 1,1 G\$US), l'Angola (6,3 Mct évalués à 1,1 G\$US), la République démocratique du Congo (29,0 Mct évalués à 686 M\$US), la Namibie (1,6 Mct évalués à 474 M\$US) et l'Australie (31,9 Mct évalués à 417 M\$US).

Pour obtenir plus d'informations sur la production mondiale de diamants bruts, consultez le site Web au [www.rwed.gov.nt.ca/RWED/diamond/industry.htm] (en anglais seulement).

Facteurs influant sur l'exploitation des diamants

Teneur

La teneur en diamants consiste en un poids exprimé en carats par tonne (ct/t) de minerai. Celle-ci peut varier considérablement d'une mine à l'autre, mais elle se situe généralement entre 0,3 et 1,3 ct/t. La valeur du minerai par tonne équivaut à la teneur multipliée par la valeur moyenne par carat de chacun des diamants extraits d'un gisement donné.

Poids (taille) des diamants bruts dans un gisement

Le poids des diamants bruts peut aller de celui d'un microdiamant à celui d'une pierre de plus de 1000 ct. Le poids moyen des diamants bruts extraits d'un gisement donné est très révélateur de la production d'une mine. Selon l'exploitation, le poids moyen des diamants bruts récupérés peut osciller entre 0,01 ct (taille de 1 mm environ) et plus de 0,7 ct.

Bien des mines de par le monde produisent des diamants dont le poids moyen fluctue approximativement entre 0,4 et 0,5 ct. Il est important de mentionner que les mines ne produisent annuellement qu'environ 400 000 gros diamants de plus de 1 ct (0,2 g), ce qui ne représente que 0,5 % environ de la production mondiale de diamants exprimée en carats totaux.

Coût d'exploitation minière

Selon diverses sources d'information, le coût d'exploitation (hormis la dépréciation et les intérêts) des kimberlites et des lamproïtes se situe approximativement entre 5 et 6 \$US/t, dans le cas des grandes mines diamantifères dont le minerai est facilement extractible et qui sont exploitées dans de bonnes conditions climatiques, et entre 35 et 38 \$US/t, dans le cas des petites mines éloignées et exploitées dans de mauvaises conditions climatiques. Le coût d'exploitation total des grandes mines s'élève à environ 15 \$US/t et celui des petites mines varie approximativement entre 40 et 45 \$US/t.

PRIX

Le prix des diamants n'est pas fixé à l'échelle internationale comme celui des métaux précieux (par exemple, or, argent, et platine) ou celui des métaux communs (par exemple, cuivre, plomb et zinc). Sur les marchés, le prix des diamants bruts naturels fluctue presque continuellement.

Diamants naturels

Diamants naturels de qualité industrielle

Les borts de broyage se vendent environ 0,30 \$US/ct, les diamants naturels servant au moulage, entre 1 et 2 \$US/ct, les pierres industrielles, entre 7 et 10 \$US/ct, les flets (par exemple, les macles minces de qualité supérieure), 50 \$US/ct et les matrices (soit de gros diamants d'une grande qualité mais d'une teinte médiocre souvent jaunâtre qui les rend inutilisables comme pierres de qualité gemme), jusqu'à 200 \$US/ct.

Diamants bruts de qualité gemme

Bien que le prix des diamants bruts varie considérablement selon leur poids en carats, leur forme, leur pureté et leur teinte, les données suivantes donnent une indication des prix payés aux installations de lapidairerie pour des diamants bruts de qualité gemme. Une pierre de 1ct vendue environ 20 \$US/ct est de qualité très inférieure, une pierre vendue 200 \$US/ct est de qualité intermédiaire, une pierre vendue 400 \$US/ct est de bonne qualité et une pierre vendue 1000 \$US/ct est de qualité supérieure.

Diamants synthétiques

Le prix des diamants synthétiques fluctue notamment d'après la résistance de leurs particules, leur taille et leur forme, et selon qu'ils sont recouverts ou non d'un métal. Par conséquent, plusieurs centaines de prix différents sont attribués aux diamants synthétiques de qualité industrielle. En général, le prix des diamants synthétiques servant au meulage et au polissage oscille entre 0,30 et 1 \$US/ct. Celui des diamants résistants et polyédriques qui sont destinés au sciage et au forage et qui sont connus sous les marques de commerce *SDA* et *MBS* (produits respectivement par De Beers et Générale Électrique du Canada Inc.) peut atteindre 3 \$US/ct. Les cristaux uniques de grande taille dont la structure est remarquable et qui sont destinés à des applications particulières se vendent plusieurs centaines de dollars le carat.

PERSPECTIVES

L'industrie du diamant traverse actuellement une période de changements dont les répercussions se poursuivront à court et à moyen terme.

Le secteur de la production a été l'objet d'un important processus de consolidation, et, par la même occasion, on a observé que de plus grandes quantités de diamants bruts étaient vendues en dehors des cadres de la Diamond Trading Company. Parmi les nombreux exemples de ces deux tendances, mentionnons le nouveau contrat d'achat de diamants conclu entre De Beers et la Russie, la production combinée de Rio Tinto plc provenant de Argyle Diamond Mines et de Diavik Diamond Mines Inc., ainsi que la production record de BHP Billiton.

Dans l'industrie du diamant taillé et poli, on a observé une tendance à donner une marque au produit fini et à établir un lien entre celui-ci et des caractéristiques comme la pureté ou la haute qualité de la teinte, de la transparence (clarté) et de la taille, ou d'autres marques connues. C'est le cas, entre autres, du certificat *Canadian Arctic North* émis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des marques *Aurias* et *Canada Mark* de BHP Billiton, qui garantissent l'origine canadienne du diamant et la qualité de sa taille (selon les critères « Triple Excellent »), ainsi que de l'accord de commercialisation conclu entre De Beers et LVMH, le négociant européen d'articles de luxe.

Le régime de certification prévu par le Processus de Kimberley devrait influencer sur les pratiques des pays qui produisent et qui font le commerce des diamants bruts. Aux États-Unis, le World Diamond Council, qui représente le secteur industriel, a proposé une série de garanties qui seraient offertes par l'industrie dans le cadre de ce régime.

Remarques : (1) Pour les définitions et l'évaluation de la production, des expéditions et du commerce des minéraux, veuillez consulter le chapitre 64. (2) Les présentes données sont les plus récentes en juin 2004. (3) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions d'années précédentes, sont disponibles sur Internet à www.rncan.gc.ca/smm/cmy/com_f.html.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.

TARIFS DOUANIERS

N° tarifaire	Dénomination	Canada			États-Unis
		NPF	TPG	États-Unis	Canada
7102.1	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.29	Autres diamants industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7102.39	Autres diamants non industriels	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques	en franchise	en franchise	en franchise	en franchise

Sources : *Tarif des douanes* canadien, en vigueur en janvier 2004, Agence des services frontaliers du Canada; *Harmonized Tariff Schedule of the United States*, 2004.

TABLEAU 1. CANADA : PRODUCTION ET COMMERCE DE DIAMANTS, DE 2001 À 2003

N° tarifaire		2001		2002		2003	
		(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
PRODUCTION (tous les types)							
	Territoires du Nord-Ouest	3 716 126	717 780	4 936 616	791 821	11 200 393	1 722 504
EXPORTATIONS							
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis						
	Royaume-Uni	885 710	207 871	1 546 808	258 292	5 297 572	874 265
	Belgique	2 430 813	546 883	3 427 203	594 556	2 363 216	309 203
	États-Unis	317	207	3 666	7 035	2 573	361
	Arménie	–	–	118	15	438	105
	Thaïlande	–	–	–	–	4	1
	Afrique du Sud	–	–	–	–	n.d.	–
	Japon	3	21	–	–	–	–
	Inde	–	–	315	90	–	–
	Total	3 316 843	754 982	4 978 110	859 988	7 663 803	1 183 935
7102.21	Diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés						
	Belgique	–	–	–	–	10 364	30
	États-Unis	2 472	60	17 130	249	2 174	12
	Royaume-Uni	–	–	–	–	393	4
	Total	2 472	60	17 130	249	12 931	46
7102.29	Autres diamants industriels						
	États-Unis	1 152	174	54 404	249	61	92
	Allemagne	0	0	1 748	16	1 438	13
	Royaume-Uni	182	2	6 875	58	701	6
	Japon	–	–	1 302	12	–	–
	Total	1 334	176	64 329	335	2 200	111
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés						
	Belgique	–	–	30	33	980 225	122 421
	Israël	–	–	–	–	987	1 392
	États-Unis	81	57	1 267	1 668	519	1 179
	Chine	–	–	–	–	379	51
	Hong Kong	–	–	–	–	26	16
	Australie	–	–	7	4	25	15
	Royaume-Uni	–	–	–	–	19	12
	Nouvelle-Zélande	21	12	–	–	–	–
	Total	102	69	1 304	1 705	982 180	125 086

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire		2001		2002		2003	
		(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
EXPORTATIONS (suite)							
7102.39	Autre diamants non industriels						
	États-Unis	7 870	26 109	12 306	42 556	20 531	78 166
	Belgique	114	728	410	1 233	804	1 808
	Royaume-Uni	–	–	10	20	115	1 545
	Japon	–	–	55	154	171	505
	Israël	–	–	–	–	211	217
	Inde	–	–	–	–	106	169
	Hong Kong	36	204	73	302	12	19
	Bermudes	–	–	–	–	6	7
	Suisse	–	–	–	–	1	6
	Italie	–	–	–	–	2	3
	Chili	18 568	13	–	–	–	–
	Arménie	–	–	288	55	–	–
	Corée du Sud	–	–	3	3	–	–
	Afrique du Sud	–	–	6	–	–	–
	Total	26 588	27 054	13 151	44 323	21 959	82 445
7105.10	Égrisés ou poudres de diamants naturels ou synthétiques						
	États-Unis	52 726	50	96 708	103	19 228	19
	Irlande	–	–	–	–	10 606	16
	Corée du Sud	–	–	2 200	3	–	–
	Suisse	–	–	4 842	7	–	–
	Total	52 726	50	103 750	113	29 834	35
	Exportations totales	3 400 065	782 391	5 177 774	906 713	8 712 907	1 391 658
IMPORTATIONS							
7102.10	Diamants non triés, même travaillés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	n.d.	10 132	5 525	3 663	62	14
	Allemagne	n.d.	16	n.d.	9	4	1
	Royaume-Uni	n.d.	1 419	n.d.	–	4	1
	Pérou	–	–	–	–	10	1
	Australie	n.d.	16	–	–	–	–
	Belgique	n.d.	7 464	6 071	3 096	–	–
	Brésil	n.d.	49	54	158	–	–
	Canada	n.d.	1 549	348	87	–	–
	Hong Kong	n.d.	301	329	78	–	–
	Inde	n.d.	13 132	9 015	5 221	–	–
	Indonésie	n.d.	22	–	–	–	–
	Israël	n.d.	34 658	3 751	8 729	–	–
	Japon	n.d.	0	n.d.	–	–	–
	Pays-Bas	n.d.	169	–	–	–	–
	Russie	n.d.	7	n.d.	2	–	–
	Arabie saoudite	n.d.	7	–	–	–	–
	Afrique du Sud	n.d.	24	67	16	–	–
	Thaïlande	n.d.	143	n.d.	78	–	–
	Chine	–	–	n.d.	10	–	–
	Colombie	–	–	n.d.	9	–	–
	Jamaïque	–	–	24	6	–	–
	Suisse	–	–	n.d.	152	–	–
	Taiwan	–	–	1	–	–	–
	Ukraine	–	–	n.d.	8	–	–
	Total	n.d.	69 108	25 185	21 322	80	17
7102.21.00.10	Diamants industriels, bort et diamants noirs pour sondeurs, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	Ghana	63 789	237	107 343	441	53 934	205
	Royaume-Uni	76 896	390	22 084	150	44 150	146
	Botswana	–	–	17 524	92	13 960	91
	États-Unis	49 392	245	45 570	180	17 792	75
	Afrique du Sud	10 722	68	5 458	33	5 314	37
	Australie	–	–	9 963	22	4 381	29
	Belgique	85 754	482	48 119	346	3 746	27
	Inde	1 078	8	3 434	9	595	5
	Kenya	–	–	–	–	1 260	4
	Russie	–	–	–	–	275	3
	Colombie	1 665	14	–	–	–	–
	Hong Kong	7 193	28	2 656	20	–	–
	Japon	28	–	–	–	–	–
	Irlande	–	–	10 000	15	–	–
	Total	296 517	1 472	272 151	1 308	145 407	622

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2001		2002		2003		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7102.21.00.90	Autres diamants industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, mais non montés ni sertis						
	Ghana	25 919	205	56 908	358	66 423	350
	États-Unis	78 147	460	60 416	370	33 359	205
	Belgique	8 534	71	20 876	159	13 063	84
	Russie	—	—	—	—	8 861	71
	Afrique du Sud	1 406	5	3 823	21	12 407	69
	Royaume-Uni	10 194	69	4 562	37	8 752	53
	Japon	11 387	60	20 515	111	7 957	42
	Allemagne	1 272	9	4 184	35	5 503	36
	Sierra Leone	—	—	—	—	6 130	25
	Irlande	8 955	57	7 724	42	3 000	16
	Australie	1 080	8	1 325	10	2 562	13
	Guyana	—	—	—	—	916	10
	Angola	—	—	—	—	318	3
	Botswana	—	—	—	—	373	3
	République centrafricaine	2 253	9	—	—	—	—
	Inde	26	—	15 061	114	—	—
	Italie	216	2	15	—	—	—
	Corée du Sud	1 162	8	802	7	—	—
	Total	150 551	963	196 211	1 264	169 624	980
7102.29.00.10	Autres diamants industriels, bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	États-Unis	2 604	130	42 880	152	10 486	135
	Ghana	—	—	7 919	61	37 092	123
	Inde	—	—	—	—	49	15
	Botswana	—	—	—	—	61	14
	Australie	281	58	82	23	82	5
	France	9	1	1	—	1	—
	Suisse	6	2	—	—	1	—
	Allemagne	—	—	6	2	1	—
	Canada	10	3	—	—	—	—
	Irlande	2 000	12	—	—	—	—
	Japon	13	2	—	—	—	—
	Hong Kong	—	—	12	2	—	—
	Thaïlande	—	—	30	8	—	—
	Total	4 923	208	50 930	248	47 773	292
7102.29.00.90	Autres diamants industriels, autres que bort et diamants noirs pour sondeurs, travaillés, mais non montés ni sertis						
	Australie	—	—	—	—	1 431	271
	Belgique	5 321	114	1 226	256	885	175
	Royaume-Uni	232	51	817	168	783	113
	États-Unis	3 929	261	1 139	173	1 120	91
	Afrique du Sud	298	25	805	197	4 227	63
	Ghana	216	7	242	12	319	17
	Israël	127	29	39	15	37	14
	Guyana	—	—	—	—	113	8
	Suisse	—	—	20	6	13	6
	Allemagne	—	—	—	—	16	4
	Inde	27	12	18	—	73	3
	Russie	—	—	—	—	18	3
	Chine	1	—	—	—	1	—
	Canada	17	6	—	—	—	—
	Hong Kong	1	1	119	3	—	—
	Irlande	38 382	201	—	—	—	—
	Zambie	14	2	—	—	—	—
	Suède	—	—	1 000	3	—	—
	Total	48 565	709	5 425	833	9 036	768
7102.31	Diamants non industriels, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, non montés ni sertis						
	Belgique	3 664	3 029	3 303	2 003	3 925	2 881
	Inde	1 384	439	674	315	8 992	1 954
	Israël	2 641	1 964	2 301	1 453	1 204	794
	Bolivie	—	—	—	—	327	211
	Botswana	—	—	486	188	488	171
	États-Unis	1 318	359	460	240	104	77
	Afrique du Sud	—	—	—	—	167	71
	Thaïlande	11	1	—	—	20	9
	Canada	627	404	—	—	2	3
	Chine	2	1	—	—	1	—
	Australie	1	1	280	107	—	—
	Bénin	29	17	—	—	—	—
	Bésil	1	—	—	—	—	—
	Guyana	411	86	—	—	—	—
	Irlande	4	3	—	—	—	—
	Tanzanie	15	2	—	—	—	—
	Namibie	—	—	376	173	—	—
	Total	10 108	6 306	7 880	4 479	15 230	6 171

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2001		2002		2003	
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)
IMPORTATIONS (suite)						
7102.39.00.10	Autres diamants non industriels, travaillés, d'un poids n'excédant pas 0,5 carat chacun					
Israël	36 614	29 372	41 524	39 825	24 106	17 833
Belgique	16 079	14 518	23 941	25 448	21 126	16 667
Inde	9 618	3 989	40 719	12 947	34 886	14 138
Canada	77	458	361	1 394	5 026	11 871
Etats-Unis	14 727	9 797	24 125	15 229	15 613	11 771
Australie	—	—	64	28	2 799	1 647
Thaïlande	493	125	1 591	486	1 591	731
Pays-Bas	—	—	105	149	166	528
Russie	—	—	66	48	828	523
Hong Kong	164	112	970	516	396	199
Brésil	95	47	41	51	23	191
Emirats arabes unis	—	—	—	—	46	135
Chine	51	19	1 338	259	32	67
Allemagne	4	3	25	14	77	49
Botswana	—	—	—	—	12	25
Ukraine	—	—	—	—	20	19
France	21	14	60	37	54	12
Italie	17	26	3	1	8	8
Indonésie	—	—	1 508	321	10	4
Congo	—	—	—	—	2	2
Afrique du Sud	193	166	8	21	1	1
Suisse	116	194	—	—	—	—
Taiwan	2	1	1	1	—	—
Arménie	—	—	5	8	—	—
Autriche	1	—	1	—	—	—
Irlande	—	—	2	3	—	—
Corée du Sud	—	—	52	157	—	—
Niger	—	—	10	25	—	—
Islande	314	301	26	58	—	—
Japon	52	24	—	—	—	—
Belize	53	42	—	—	—	—
Bahamas	19	72	—	—	—	—
Total	78 710	59 280	136 546	97 026	106 822	76 421
7102.39.00.20	Autres diamants non industriels, d'un poids excédant 0,5 carat chacun					
Israël	43 506	37 777	70 127	73 068	71 381	70 601
Belgique	52 169	46 611	75 159	62 381	72 397	55 650
Etats-Unis	37 023	24 174	58 835	45 776	52 103	51 512
Inde	73 343	29 267	59 267	30 834	82 634	39 098
Australie	1 788	1 715	6 850	8 602	8 691	10 962
Afrique du Sud	2 421	7 071	1 856	6 021	1 819	4 330
Canada	1 145	2 157	449	395	1 043	2 298
Thaïlande	1 503	539	1 956	856	1 944	711
Emirats arabes unis	—	—	—	—	780	629
Suisse	2	1	325	214	572	615
Hong Kong	1 164	641	2 745	1 062	992	557
Russie	69	145	331	663	173	448
Arménie	—	—	9	22	139	319
Singapour	282	70	412	103	569	244
Chine	4	4	14	3	253	147
Brésil	6	3	8	139	96	109
Autriche	—	—	39	11	183	85
Pays-Bas	267	47	59	97	12	76
Indonésie	9	5	239	66	35	48
Allemagne	102	48	29	36	55	39
France	63	14	98	30	101	25
Sri Lanka	—	—	6	6	61	19
Italie	5	15	5	12	13	15
Zimbabwe	—	—	—	—	3	15
Royaume-Uni	5	21	—	—	41	12
Corée du Sud	—	—	—	—	3	9
Colombie	6	16	193	411	1	7
Ghana	—	—	2	2	4	5
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	2	3
Liban	—	—	1	—	1	2
Japon	—	—	57	37	1	—
Taiwan	—	—	—	—	1	—
Irlande	1	1	1	9	—	—
Iran	1	5	—	—	—	—
Islande	54	109	22	98	—	—
Suède	1	—	1	—	—	—
Trinité-et-Tobago	4	13	—	—	—	—
Ukraine	2	2	—	—	—	—
Arabie saoudite	—	—	1	7	—	—
Bahamas	12	10	—	—	—	—
Total	214 957	150 481	279 096	230 961	296 103	238 590

TABLEAU 1 (suite)

N° tarifaire	2001		2002		2003		
	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	(ct)	(k\$)	
IMPORTATIONS (suite)							
7105.10.00.10	Égrisés de diamants pour sondeurs; égrisés mêlés à un véhicule, en cartouches ou en tubes						
	États-Unis	344 258	857	316 876	847	312 493	751
	Ghana	3 900	10	4 473	17	5 775	11
	Royaume-Uni	1 442	5	777	3	997	4
	Italie	-	-	-	-	30	-
	Belgique	22 754	39	-	-	-	-
	Irlande	5 224	16	-	-	-	-
	Corée du Sud	2 500	4	-	-	-	-
	Sainte-Hélène	3 300	8	-	-	-	-
	Suisse	700	2	-	-	-	-
	Total	384 078	941	322 126	867	319 295	766
7105.10.00.91	Égrisés ou poudres de pierres naturelles						
	Irlande	193 213	429	685 884	1 214	475 071	858
	États-Unis	144 226	410	115 829	252	132 573	285
	Suisse	-	-	-	-	42 583	64
	Royaume-Uni	-	-	837	3	12 415	60
	Ghana	6 663	17	1 914	5	17 972	54
	Belgique	11 031	39	5 000	12	24 780	50
	Botswana	-	-	-	-	1 641	7
	Iran	-	-	-	-	800	4
	Israël	-	-	-	-	602	2
	France	520	1	-	-	-	-
	Inde	39	-	15	-	-	-
	Thaïlande	2	-	-	-	-	-
	Allemagne	-	-	28	-	-	-
	Mexique	-	-	692	3	-	-
	Total	355 694	896	810 199	1 489	708 437	1 384
7105.10.00.92	Égrisés ou poudres de pierres synthétiques						
	États-Unis	1 445 256	3 114	2 052 590	2 605	1 324 744	1 974
	Irlande	2 329 026	4 579	2 010 196	2 845	930 382	1 784
	Belgique	117 575	174	161 329	234	287 185	289
	Royaume-Uni	61 564	92	25 365	60	102 884	52
	Chine	84 013	60	148 016	390	12 784	50
	Russie	-	-	611	2	13 151	38
	Iran	-	-	4 395	16	6 472	30
	Canada	3 754	9	-	-	3 161	10
	Ghana	14 748	33	3 826	7	8 500	6
	Allemagne	-	-	-	-	958	3
	Inde	-	-	2 650	2	611	2
	France	-	-	-	-	800	2
	Espagne	-	-	-	-	557	2
	Bulgarie	-	-	-	-	39	-
	Hong Kong	4 000	3	-	-	-	-
	Italie	3	-	-	-	-	-
	Suède	2 086	10	-	-	-	-
	Suisse	4	-	-	-	-	-
	Japon	-	-	994	4	-	-
	Corée du Sud	-	-	5 348	10	-	-
	Total	4 062 029	8 074	4 415 320	6 175	2 692 228	4 242
	Importations totales	5 606 132	298 438	6 521 069	365 972	4 510 035	330 253

Sources : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada.

- : néant; ct : carat; k\$: millier de dollars; n.d. : non disponible.